

Affaires courantes

M. Loïselle: Monsieur le Président, je remercie le député de sa compréhension. Cela a été fait par inadvertance, et je m'en excuse. C'est sans doute attribuable à mon inexpérience.

M. Riis: Monsieur le Président, je n'avais pas l'intention d'intervenir à ce sujet, mais nous avons été informés, tout juste avant que la Chambre ne commence ses travaux ce matin, que le gouvernement avait par inadvertance oublié d'aviser les leaders de l'opposition de ses intentions.

Je voulais simplement préciser que nous avons bien été avisés, quoique tardivement. Le gouvernement a admis avoir commis un oubli, et on peut croire que cela ne se reproduira pas.

* * *

[Français]

LA COMMISSION D'EXAMEN DE LA LOI SUR LES TRANSPORTS NATIONAUX

DÉPÔT DU RAPPORT

L'hon. Jean Corbeil (ministre des Transports): Monsieur le Président, selon l'article 32(1) du Règlement, j'ai l'honneur de déposer, dans les deux langues officielles, le rapport en deux volumes de la Commission d'examen de la Loi sur les transports nationaux.

[Traduction]

Conformément au paragraphe 32(5) du Règlement, je demande que le rapport soit renvoyé au Comité permanent des transports pour y être étudié.

M. Dingwall: Monsieur le Président, le ministre des Transports vient de déposer un document et je me demande s'il fera une déclaration comme on a coutume de le faire au moment du dépôt d'un document aussi important. Fera-t-il une telle déclaration dans le cadre du dépôt de documents ou seulement lorsque nous passerons aux déclarations de ministres? Pouvons-nous compter sur une déclaration du ministre?

M. Corbeil: Monsieur le Président, je pense qu'il convient que les membres et le président de la commission présentent d'abord le document au public. Je prendrai la parole à la Chambre par la suite.

• (1015)

[Français]

GESTION DE LA CHAMBRE

SOIXANTE-NEUVIÈME RAPPORT DU COMITÉ PERMANENT

M. Jim Edwards (Edmonton-Sud-Ouest): Monsieur le Président, j'ai l'honneur de présenter le 69^e rapport du Comité permanent de la gestion de la Chambre au sujet de la liste des membres des comités permanents. Si la Chambre donne son consentement, j'ai l'intention de proposer l'adoption de ce rapport plus tard aujourd'hui.

[Note de l'éditeur: Voir les Procès-verbaux d'aujourd'hui.]

[Traduction]

ADOPTION DU SOIXANTE-NEUVIÈME RAPPORT DU COMITÉ PERMANENT

M. Jim Edwards (Edmonton-Sud-Ouest): Monsieur le Président, avec la permission de la Chambre, je propose que le soixante-neuvième rapport du Comité permanent de la gestion de la Chambre, présenté ce matin, soit adopté.

(La motion est adoptée.)

* * *

[Français]

PÉTITIONS

ON DEMANDE D'ENRAYER LA VIOLENCE DANS NOTRE SOCIÉTÉ

M. Guy Saint-Julien (Abitibi): Monsieur le Président, j'aimerais déposer une pétition provenant de gens de Saint-Laurent de Gallichan, en Abitibi, qui déclarent que les films de violence à la télévision sont dangereux et, par conséquent, inadmissibles, parce qu'ils incitent à plus de violence; que tous les jouets qui incitent à des jeux violents sont inacceptables et leur fabrication devrait être supprimée; que dans les cas de reportages d'actes de violence, la liberté de presse devrait être limitée. L'information sur les actes de violence trop souvent répétée à la télévision sur toutes les chaînes, de même qu'à la radio, peut inciter à d'autres actes de violence identiques.

Par conséquent, les pétitionnaires demandent humblement que le Parlement légifère sur les points ci-haut mentionnés pour enrayer la violence dans notre société afin de protéger davantage nos enfants et assurer à tous nos concitoyens et concitoyennes une meilleure qualité de vie.